



**MINISTÈRE
CHARGÉ DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**ARRÊTÉ PORTANT ATTRIBUTION DU BREVET PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION
POPULAIRE ET DU SPORT**

La ministre déléguée auprès du ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, chargée des sports,

Vu le code de l'éducation et, notamment, les articles L. 335-5 et L. 335-6,

Vu le code du travail, notamment l'article L. 6111-1,

Vu le code du sport, notamment les articles D. 212-20 et suivants,

Vu le décret n° 2015-1867 du 30 décembre 2015 relatif à l'organisation et aux compétences des services déconcentrés régionaux de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale,

Vu le décret n° 2010-1582 du 17 décembre 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans les départements et les régions d'outre mer, à Mayotte et à Saint Pierre et Miquelon,

Vu l'arrêté du 27/02/2017 portant création de la mention Activités du cirque du BPJEPS, spécialité Animateur,

Vu le procès verbal établi à l'issue de la délibération du jury le 01/12/2020,

ARRÊTE

Article 1^{er}.- Le brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité Animateur mention Activités du cirque est attribué aux personnes dont les noms suivent :

N° du diplôme	Genre, nom et prénom Date et lieu de naissance		
BP4ALP201341	Monsieur	BERGER	Florentin
BP4ALP201342	Madame.	CHOMETON	Lorette
BP4ALP201343	Monsieur	COUMEIG	Paul Andre
BP4ALP201344	Monsieur	DELPORTE	Massimiliano
BP4ALP201345	Monsieur	DENOY	Sacha
BP4ALP201346	Madame	HERBOUX	Mathilde
BP4ALP201347	Madame	LAMACHE	Clémence
BP4ALP201348	Monsieur	LOPEZ	Daniel
		MARTINEZ	
BP4ALP201349	Madame	MAILLE	Armelle
BP4ALP201350	Madame	SANTINI	Charlye

Article 2.- Le directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale de Nouvelle-Aquitaine est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à BRUGES, le 22/12/2020

**P/Le Directeur Régional et Départementale
de la Jeunesse des Sports et de la Cohésion Sociale,
Par délégation
L'adjoint à la Cheffe de Service,**


Julien DESCHAMPS